

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rég.
Mon.
bel.



14107903

BRUXELLES

19-05-2014

Greffe

N° d'entreprise : 0418.020.510

Dénomination

(en entier) : **ETABLISSEMENT STEYLEMANS**

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Siège : Boulevard Emile Bockstael 412-414 à 1020 Bruxelles.

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Méthode d'amortissement-changement de l'administrateur et annulation de mandat.**

Extrait du procès verbal du conseil d'administration et de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2014 :

À l'unanimité des voix, le conseil d'administration ainsi que l'AGE de ce jour a pris les décisions suivantes :

- Le taux d'amortissements des immobilisations corporelles sera à 3%.

- Monsieur Olivier Steylemans sera à partir de ce jour Administrateur Délégué à la gestion journalière et Monsieur Pierre Steylemans restera comme Administrateur non rémunéré et démissionne de son poste d'Administrateur Délégué.

- Le mandat d'associé de Madame Jacqueline Vandenplas ne sera pas renouvelé et prendra fin dès ce jour.

Pour extrait conforme,
Olivier Steylemans
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/05/2014 - Annexes du Moniteur belge